

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES ALLOIS

Registre des délibérations du Comité Syndical

04 – Délibération en date du 31/03/2021 portant affectation du résultat de l'exercice 2020 au budget 2021 :

Présents : MM. LABREGERE Olivier, DESROCHE Roger, GRENIER Christian, LAGAUTERIE Patrick (suppléant de M. ROUX Jacques), MAYAUD Thierry, PAROT Serge, PAUZAT Yves, REYGNAUD Claude, SERRU Romain, THALAMY Bernard, THEYS Antony.

Absents excusés : MM. LEMARCHAND Frédéric, ROUX Jacques.

M. Serge PAROT a été élu secrétaire de séance.

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
12	11	11	11	11	0

Le Comité Syndical :

Considérant le compte administratif 2020 approuvé par délibération du 31 Mars 2021,
Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,
Considérant les éléments suivants et à l'unanimité :

POUR MEMOIRE :

Excédent de fonctionnement antérieur reporté 2019	1 009 046,98
Déficit d'investissement antérieur reporté 2019	-317 284,11

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020

Solde d'exécution de l'exercice	135 069,33
Solde d'exécution cumulé	-182 214,78

RESTE A REALISER AU 31/12/2020

Dépenses d'investissement	54 360,58
Recettes d'investissement	129 360,00

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020

Rappel du solde d'exécution cumulé	-182 214,78
Rappel du solde des restes à réaliser	74 999,42
BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL	-107 215,36
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN TOTALITE	-107 215,36

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	108 649,44
Résultat antérieur	1 009 046,98
TOTAL A AFFECTER	1 117 696,42

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2021)	107 215,36
2) Reste de fonctionnement à reporter au BP 2021 ligne 002 (report à nouveau créditeur)	1 010 481,06

A La Geneytouse, le 02 avril 2021

Le Président

LABREGERE Olivier

Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 02 avril 2021.